

Elections des lundi 9, mardi 10, mercredi 11 et jeudi 12 mars 2026

- Pour le personnel administratif, infirmier et paramédical de l'Hôpital Erasme à l'Assemblée plénière de l'Université (pas de candidatures déposées en décembre 2025)
- Pour le PATGS-ULB relevant de la Commission du personnel C3 (quorum non atteint en décembre 2025)

CALENDRIER ELECTORAL – Second tour

lundi 16 février	Ouverture de la période de dépôt des candidatures
	Date limite de publication des listes provisoires des électeurs
	Ouverture de la période de recours contre les listes provisoires des électeurs
jeudi 19 février	Date limite de dépôt des candidatures (16h30)
lundi 23 février	Publication des candidatures déposées
	Ouverture de la période de recours contre les candidatures déposées
jeudi 26 février	Date limite de dépôt des recours contre les candidatures déposées (16h30)
vendredi 27 février	Date limite de dépôt des recours contre les listes provisoires des électeurs (16h30)
mardi 3 mars	Commission électorale : examen de la recevabilité des candidatures déposées et des recours contre les listes provisoires des électeurs et les candidatures déposées
mercredi 4 mars	Date limite de publication des listes définitives des électeurs et des candidatures définitives
mercredi 4 mars	Envoi des convocations électorales
lundi 9 mars	Premier jour de scrutin à partir de 12 heures
mardi 10 mars	Deuxième jour de scrutin
mercredi 11 mars	Troisième jour de scrutin
jeudi 12 mars	Quatrième jour de scrutin jusqu'à 18 heures
	L'application de vote en ligne est accessible sans interruption durant ces quatre jours
vendredi 13 mars	Commission électorale : proclamation des résultats
	Ouverture de la période de recours contre les opérations de vote et de dépouillement
mardi 17 mars	Date limite de recours contre les opérations de vote et de dépouillement (16h30)
jeudi 19 mars	Commission électorale : examen des recours éventuels

Les **listes provisoires des électeurs** sont consultables sur le site <https://ulb.be/elections> et au Service du greffe de l'Université à partir du 16 février 2026 ; pour ce qui est du personnel administratif, infirmier et paramédical de l'Hôpital Erasme, elles le sont au Département des ressources humaines de l'Hôpital Erasme.

Les **recours contre les listes provisoires des électeurs** sont à introduire par courriel à l'adresse elections@ulb.be entre le 16 février et le 27 février 2026 (16h30).

Les **formulaires de candidature** sont disponibles sur le site <https://www.ulb.be/elections>. Les candidatures doivent être introduites par courriel à l'adresse elections@ulb.be entre le 16 février et le 19 février 2026 (16h30).

Les **formulaires de recours** sont disponibles sur le site <https://www.ulb.be/elections>. Les formulaires complétés et signés doivent être adressés par courriel à elections@ulb.be selon les échéances figurant dans le calendrier électoral.